

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un levier pour le développement des territoires ruraux



Vers un autre modèle de développement économique territorial...

Rigueur, austérité, réduction de la dette publique : la crise mondiale démarrée il y a quatre ans, remet en question le modèle économique et financier actuel en impactant directement les Etats et leurs moyens d'actions, générant des difficultés sociales aux conséquences ravageuses, et interpellant au passage le modèle de développement de nos propres territoires.

Il est donc urgent d'inventer une autre voie, une autre manière d'entreprendre. Il est urgent de mettre en place une démarche qui ne s'oppose pas au modèle capitaliste dominant, mais qui, parce que devenu incontournable, l'obligera à prendre en compte une « concurrence » qui met l'économie au service de l'Homme, et pas le contraire !

Bonne nouvelle : ce nouveau modèle, cette nouvelle voix existe déjà ! C'est l'économie sociale et solidaire.

Projets économiques territorialisés au service d'une utilité sociale, modèles qui hybrident des ressources financières et non financières, gouvernances démocratiques, emplois locaux non délocalisables, voilà brièvement résumées les caractéristiques propres de ces initiatives qui en font des atouts

importants de l'équilibre et de l'attractivité des territoires. En particulier dans les zones rurales, symboles de qualité de vie, où il y a de l'avenir à condition que les populations y trouvent une vie locale leur permettant, d'une part de maintenir du lien social, d'autre part, de répondre à leurs besoins. A l'évidence, l'ESS foisonne de projets nécessaires au désenclavement des territoires en favorisant l'installation de nouvelles populations et de nouvelles activités : lieux culturels, micro-crèches, circuits agroalimentaires locaux, tourisme vert....

Dans un contexte où les moteurs du développement territorial, fondés sur une production soumise à une concurrence accrue et sur des systèmes de redistribution mis à mal par la dette publique, les territoires vont devoir rapidement créer les conditions nécessaires pour maintenir un tissu économique dynamique, redévelopper du lien social et des services adaptés à de nouveaux modes de consommation.

Pour y parvenir, il y a fort à parier que l'ESS occupera rapidement une place centrale... C'est pour cela que la Région soutient fortement depuis 8 ans maintenant, les initiatives portées par les acteurs de ce dynamique secteur d'activité.

Jean-Karl Deschamps

1er Vice-Président
de la Région Basse-Normandie

Sylvie ERRARD

Conseillère régionale de Basse-Normandie
en charge de l'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire, de quoi parle-t-on ?

Depuis plus de 150 ans, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) propose des modèles entrepreneuriaux créateurs d'activités et d'emplois sur les territoires **dont la motivation principale est de répondre aux besoins et aspirations des personnes** et non à la recherche de profit. En effet, mobilisés sur les grands enjeux de notre société, les organisations et entreprises de l'ESS développent et adaptent leurs activités pour faire face aux besoins sociétaux en constante évolution : vieillissement de la population, services à la personne, santé publique, culture, couverture sociale, emploi, logement, finances, éducation, environnement...

L'ESS constitue ainsi l'un des leviers essentiels du développement humain. Elles sont aussi des acteurs du développement économique par leur capacité à créer des activités productives dans les secteurs commerciaux et industriels (commerces et services de proximité dans les quartiers sensibles et les zones rurales, maintien des productions et savoir-faire industriels, circuits courts...) dans le respect de leurs valeurs.

La propriété collective des entreprises et organisations d'ESS et les règles de fonctionnement qu'elles se sont données (gouvernance démocratique, non lucrativité ou lucrativité limitée, impartageabilité des fonds propres...) génèrent un autre rapport au travail et à l'économie, participent à l'émancipation individuelle et à la prise de responsabilité citoyenne et induisent une gestion priorisant le moyen long terme et l'ancrage territorial. Les collectivités territoriales et l'Etat y trouvent ainsi une force opérationnelle pour répondre à leurs préoccupations, et plus généralement à celles des citoyens.



QUE REPRESENTE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

En France, l'économie sociale et solidaire emploie **2,3 millions de salariés**, soit **10,3% de l'emploi salarié**.

L'Economie Sociale et Solidaire connaît une répartition territoriale globalement homogène, toutefois, dans les départements ruraux, le pourcentage d'emploi de l'ESS est très souvent supérieur à 15 % (en Lozère, l'ESS représente 27,8% des emplois ; elle occupe 17,3% des emplois dans l'Orne).

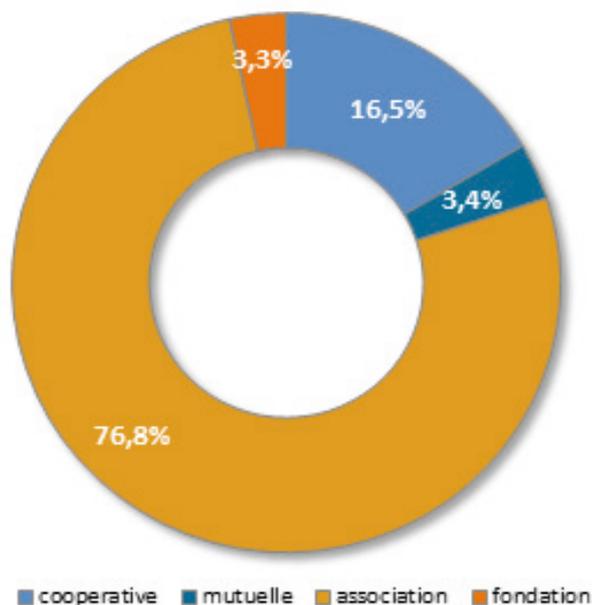
Chiffres clés de l'ESS en Basse-Normandie :

- 60 000 emplois
- 5 500 établissements

• Près de 60 000 emplois en Basse-Normandie, soit 1 emploi sur 8

En Basse-Normandie, **59 608 personnes** travaillent dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire, elles représentent **12,7% des effectifs salariés** de la région Basse-Normandie. La région compte **5 556 établissements employeurs** dans l'économie sociale et solidaire, soit **10,1% de l'ensemble des établissements** de la Basse-Normandie.

L'emploi au sein des familles de l'ESS



- 45 763 personnes travaillent dans une association
- 9 847 personnes travaillent dans une coopérative
- 2 020 personnes travaillent dans un établissement mutualiste
- 1 978 personnes travaillent dans une fondation

• Une économie implantée sur nos territoires

Au sein des Pays bas-normands, la part que représente l'ESS dans les emplois totaux varie de 9,1% dans le Pays d'Auge jusqu'à 15,8% dans le Pays Saint-Lois.

• Une économie qui crée des emplois

L'ESS a gagné **5 500 emplois** en Basse-Normandie, depuis 2005.

• Le renouvellement des effectifs salariés, un enjeu important dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire

On estime que près de **16 000 salariés** seront amenés à prendre leur retraite d'ici 2020.



CE QU'EN DISENT LES ELUS LOCAUX

Anne Hebert, Elue Déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire au Pays de Coutances

« Le développement des territoires ruraux passe par la mise en valeur de toutes les richesses qui les composent, richesses économiques, mais aussi humaines, sociales et environnementales. »

Pour faire face aux besoins de la population, et aux enjeux environnementaux nous devons imaginer de nouveaux modèles, nous devons tous participer à de nouveaux modes de création d'activités ou conforter des modèles économiques de proximité, non délocalisables, construits par l'homme pour l'homme. La création de ces activités naît du tricotage des intérêts collectifs et privés convergents. Les composantes de l'économie Sociale et Solidaire offrent ainsi aux territoires des opportunités de développement importantes, à la fois par leurs potentiels d'innovation, mais également par le mode de gestion collectif, les valeurs de partage et de solidarités et l'engagement des bénévoles au service de leur territoire de vie. En tant qu'élus nous devons être à l'écoute pour accompagner ce développement ou créer de nouvelles activités portées par toutes ces structures de l'ESS.

En dehors du classique accompagnement financier, nous disposons d'autres outils qui peuvent prendre la forme :

- *D'un partenariat organisé et formalisé, avec un objectif où chacun y trouve un intérêt partagé,*
- *Etre l'initiateur ou le facilitateur d'une mise en réseau des différents acteurs pour faire émerger la mutualisation et le partage d'espace, de moyens humains, de savoirs faire complémentaires et produire de l'innovation économique et sociale,*
- *Ou encore soutenir des actions éducatives à travers les Projets Educatifs Locaux pour « nourrir » les citoyens du territoire des valeurs de coopérations, d'entraide et de bénévolat qui pourront assurer la succession au sein de ces structures.*

La tâche est vaste, j'invite chaque élu à découvrir ou redécouvrir les structures de l'ESS qui œuvrent au sein de leurs collectivités et dialoguer avec elles pour qu'ensemble un magnifique projet de développement puisse voir le jour. »

Henri-Paul TRESSEL, Elu au Pays Saint-Lois

LE PAYS SAINT-LOIS S'ENGAGE POUR L'ECONOMIE SOCIALE !

« L'économie sociale et solidaire, bien que très présente dans le territoire du Pays Saint-Lois, est souvent méconnue et quelquefois vue comme une « sous économie ». Il est vrai que les structures qui la composent sont diverses et variées (syndicats, associations, sociétés coopératives, coopératives ouvrières...) et que ses champs d'actions sont très larges (sociaux, culturels, animations, loisirs, santé, insertion, ... et économiques).

Ces structures de l'économie sociale et solidaire sont des atouts essentiels pour l'animation de nos territoires ruraux notamment. Elles développent souvent des activités et des services qui sont délaissés par les entreprises de l'économie classique.

Aussi de même que le Pays anime le « réseau des acteurs de l'accueil », il a paru naturel que l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois s'engage dans la toute nouvelle association (RESSOL) qui a pour objet de structurer, promouvoir et développer les initiatives de l'économie sociale et solidaire.



PROJET « L'ESS, UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT POUR LES TERRITOIRES RURAUX »

CONSTATS ET OBJECTIFS DU PROJET

L'économie sociale et solidaire et sa place dans l'économie des territoires bas-normands restent mal connues, tout comme les opportunités qu'elle représente en termes de développement socio-économique durable des territoires.

Et pourtant, en Basse-Normandie, les entreprises de l'économie sociale et solidaire emploient près de 13% de l'ensemble des salariés de la région et œuvrent dans des champs aussi variés que l'action sociale, l'environnement, la culture, la santé, l'industrie, l'éducation, le tourisme, la finance, l'insertion, etc. Producteurs de services d'intérêt général, animateur d'une gouvernance participative, porteurs de valeurs humanistes et d'innovations sociales, les entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire sont au plus proche des territoires. Malgré ces atouts, force est de constater que l'économie sociale et solidaire manque de visibilité et de reconnaissance auprès des acteurs du développement socio-économique et des politiques publiques territoriales. Le potentiel que représentent les entreprises sociales et solidaires n'est pas suffisamment exploité au niveau local.

C'est donc dans ce contexte qu'est né ce projet multipartenarial inscrit dans le cadre du Réseau Rural bas-normands, intitulé « l'Économie Sociale et Solidaire, un levier de développement pour les territoires ruraux ». Ce projet vise :

- à démontrer la plus-value de l'économie sociale et solidaire pour les territoires ;
- à favoriser l'appropriation par les acteurs du développement territorial, des modes de développement social et économique portés et expérimentés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment auprès des élus et techniciens des collectivités locales.

LES TERRITOIRES DE PROJET

Les 3 zones géographiques retenues dans le cadre du projet recouvrent l'ensemble des départements bas-normands. Ils ont en commun leur caractère rural, mais se distinguent en termes de caractéristiques démographiques et économiques, de dynamiques locales en direction de l'économie sociale et solidaire.

Localisation des 3 territoires du projet



- **Pour le département de la Manche**, le territoire retenu est celui du Centre Manche qui se compose du Pays de Coutances et du Pays Saint Loïs, il recouvre une partie du Parc Naturel Régional (PNR) des Marais du Cotentin et du Bessin ;

- **Pour le département du Calvados**, le territoire retenu est celui du bassin de Vire qui se compose des communautés de communes de Vire, d'Intercom Séverine, du Canton de Vassy et du Bény Bocage ;

- **Pour le département de l'Orne**, le territoire retenu se compose du Pays du Bocage et du Pays d'Argentan pays d'Auge Ornaïs (PAPA0).



METHODOLOGIE

Le travail mené dans le cadre de ce projet, en partenariat avec les acteurs locaux a permis d'analyser à l'échelle de 3 territoires bas-normands les richesses de l'économie sociale et solidaire. Il a nécessité la mise en place d'un cadre d'actions partagées privilégiant le repérage et la mise en lumière d'initiatives locales d'ESS existantes.

Ce projet s'est déroulé en plusieurs étapes:

- Production de **3 diagnostics statistiques** permettant de mesurer le poids économique de l'économie sociale et solidaire sur les territoires du projet.
- Réalisation d'une **enquête par questionnaire** auprès d'un échantillon de 120 structures représentant la diversité des secteurs d'activités et des formes juridiques de l'ESS. Cette enquête réalisée à partir d'une **grille de lecture et d'analyse de la plus-value de l'ESS**, a permis de mesurer l'apport des structures de l'ESS en termes de développement des territoires.
- Rencontre de structures locales ayant donné lieu à la réalisation de **6 « monographies »** interrogeant les pratiques, le fonctionnement, ou encore l'ancrage local de structures de l'ESS.

Retrouvez les 6 monographies réalisées dans le cadre de ce projet :



Coopération et mutualisation autour de la filière bois-énergie

L'exemple de la Cuma Ecovaloris et de l'association Haiecobois (50)



L'apport de l'Insertion par l'Activité Economique pour les territoires

Exemples avec 3 structures de l'IAE du Centre Manche (50)



Création artistique et démocratisation culturelle en milieu rural

L'exemple de Passerelles-Théâtre (61)



Se former pour répondre aux besoins du territoire rural

L'exemple de la Maison Familiale Rurale d'Haleine (61)



Un pôle mutualisé de coopération économique

L'exemple du Biopôle de Burcy (14)



Un outil d'insertion sociale et professionnelle au service du Développement Durable

L'exemple de Deuxième vie deuxième chance (14)



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LES TERRITOIRES DU PROJET : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Suite à l'enquête menée auprès d'un échantillon de structures et à la rencontre d'acteurs locaux, il ressort que l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans 4 piliers complémentaires :

o Plus-value économique

Les structures locales de l'ESS **génèrent de la valeur ajoutée** (création d'emplois, développement d'activité). Les activités générées **sont difficilement délocalisables**, de par leur ancrage local (valorisation des haies bocagères, production agricole en circuits courts) et la forme juridique des entreprises de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles...).

L'ESS développe le territoire par sa capacité d'innovation socio-économique favorisant le développement d'activités et de services innovants à l'initiative de nouveaux débouchés : filière bois-énergie, services de retranscription simultanée de la parole à destination des publics devenus sourds et malentendants, assainissement écologique, etc.

« En 1998, lancement de l'activité compostage. A cette époque l'offre n'existait pas. De même pour le déchiquetage. »

Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)

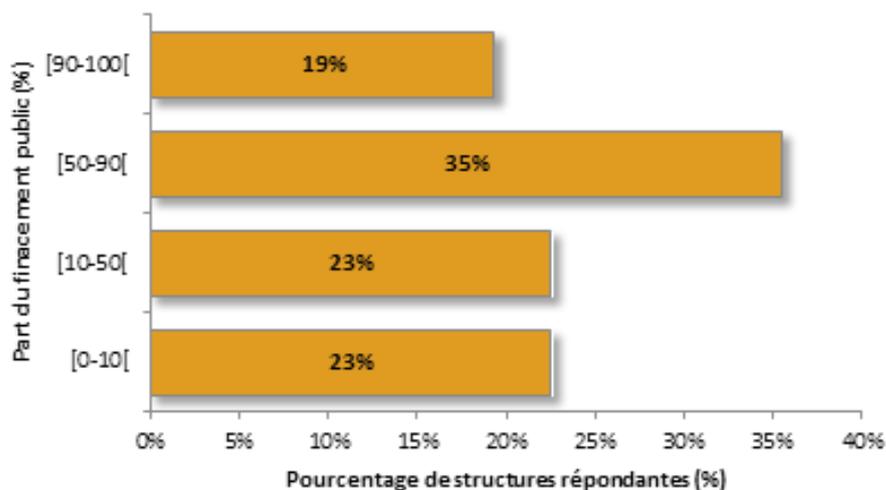
« Il n'y a aucun espace test pour les créateurs d'activités dans le département de l'Orne et dans la moitié sud du département de la Manche »

Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE)

Ce que montre aussi l'enquête :

- ➔ **Une forte pluralité des modèles économiques** dans les structures de l'économie sociale et solidaire. La plupart des structures ayant un **modèle de financement hybride associant ressources publiques et ressources privées**.
- ➔ Un dynamisme de création d'emplois : **plus de la moitié des structures interrogées a connu un accroissement de leur effectif salarié** durant ces 10 dernières années. Seulement 15,6% ont accusé une baisse de leur effectif salarié.

Part moyenne du financement public dans le budget global des structures interrogées



Lecture : 19% des structures répondantes indiquent que la part du financement public pèse plus de 90% de leur budget total

Source : Enquête « L'ESS, un levier de développement pour les territoires ruraux », CRESS Basse-Normandie 2012



o Plus-value sociale

De nombreuses entreprises de l'ESS répondent **aux besoins non satisfaits** des habitants et entreprises du territoire **par la production de biens et de services en milieu rural** : crèche parentale, associations d'aide au maintien à domicile, collecte et recyclage de meubles, textiles et matériels informatiques, développement d'une offre culturelle, formation continue à destination des salariés, etc..

Elles apportent des réponses à **des publics fragilisés** (insertion, prise en compte du handicap). Dans différents domaines, les structures de l'action sociale, de l'insertion par l'activité économique (IAE) participent à la montée en compétence et à la formation des publics en difficulté (rôle insertionnel), des personnes en situation de handicap.

De par l'activité proposée, **créatrice de lien social, de cohésion et d'animation du territoire** (spectacles culturels, festivals, forum des associations...), les structures de l'ESS permettent le lien intergénérationnel, la rencontre entre les habitants, le développement de partenariats locaux (associations-entreprises-collectivité), la coopération et la mutualisation économique autour de valeurs communes (éco-activités, maison des solidarités).

« Nous avons créé un service de proximité en matière de collecte de déchets »

Ressourcerie/Recyclerie

« Par le développement d'actions d'insertion par le théâtre, nous créons du lien social et valorisons les publics en difficultés. Nous proposons des spectacles vivants en milieu rural, générateurs de liens intergénérationnels »

Association culturelle

« Nous favorisons l'emploi de personnes éloignées du monde du travail dans un rayon de recrutement de 20km autour des chantiers d'insertion »

Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)

« Notre activité peut être développée par des entreprises classiques, mais elle ne l'est que dans les zones urbaines à forte population »

Association d'aide à domicile

Ce que montre aussi l'enquête :

- ➔ **Le rôle formatif** des structures de l'ESS : 40% des structures ont accueilli au moins un stagiaire en 2011 et plus de 55% ont accueilli au moins un salarié en contrat aidé.
- ➔ **Une forte implication des bénévoles** dans le fonctionnement des structures.

o Plus-value environnementale

De nombreuses structures de l'ESS ont comme support de leur activité le domaine de l'environnement et du recyclage.

C'est le cas notamment des structures de l'insertion par l'activité économique (filiale du tri textile, ressourcerie, entretien et aménagement des paysages), mais aussi des entreprises développant des activités innovantes dans les éco-filières (bois-énergie, éco-matériaux, économies d'énergie).

D'autres structures travaillent à l'information, la sensibilisation et l'éducation au Développement durable et aux pratiques écologiques. D'autres mettent en avant le patrimoine et les ressources naturelles existantes sur le territoire. Les initiatives illustrées dans le cadre de ce projet montrent bien la forte imbrication entre les structures de l'ESS et le développement d'activités respectueuses de l'environnement.

« Notre association promeut le développement des approvisionnements locaux avec le minimum de transport : le bois est valorisé au dans un rayon de moins de 20km »

Association de la filière bois-énergie

« Le démantèlement et le recyclage sont la base de notre activité »

➔ Ressourcerie/Recyclerie

Ce que montre aussi l'enquête :

- ➔ **La coopération d'entreprises** de l'ESS autour de **pôles locaux** rassemblant des activités environnementales
- ➔ **Une sensibilité et des pratiques en matière d'économies d'énergie et de réduction des déchets** au sein des entreprises de l'ESS.



Plus-value sociétale & citoyenneté

La plupart des structures rencontrées ont pour objet **une finalité sociale et sociétale** de lutte contre les discriminations, d'insertion de publics fragilisés, de préservation ou de valorisation des ressources naturelles.

Le mode de gouvernance des structures laisse une large place à **l'implication citoyenne**, parfois à l'origine même des initiatives développées sur les territoires. La place occupée par les bénévoles et adhérents et leur investissement dans les structures de l'économie sociale et solidaire illustrent ce lien permanent entre citoyen, acteurs économiques et politiques.

Ce que montre aussi l'enquête :

- ➔ **Une gouvernance démocratique** : l'implication des salariés et des bénévoles dans les décisions et orientations de la structure (conseil d'administration, bureau, réunion), l'élection par les instances des membres chargés de la gouvernance.
- ➔ **Une implication des différentes parties prenantes dans la réalisation du projet de la structure** : contacts permanents entre administrateurs et salariés, représentation des citoyens dans la gouvernance.

Pour conclure...

Les résultats de l'enquête menée sur les 3 territoires du projet illustrent la diversité des structures de l'Economie Sociale et Solidaire et des activités qu'elles développent. Au regard de leurs plus-values économiques, sociales, environnementales et sociétales, les entreprises sociales et solidaires s'inscrivent dans l'acception du développement durable. Enfin, ce travail met en exergue les valeurs et principes communs des entreprises de l'économie sociale et solidaire et leur fondement « un objet social et un fonctionnement économique au service de l'homme ».

➔ L'ensemble des actions menées dans le cadre de ce projet va donner lieu à un Document de capitalisation, que vous pourrez retrouver dès le 1er trimestre 2013, sur le site de l'Economie Sociale et Solidaire en Basse-Normandie : www.cress-bn.org

Pour plus d'informations sur ce projet...

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Basse-Normandie

12 rue Alfred Kastler, 14000 CAEN / www.cress-bn.org / 02 31 06 09 23

Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (ARDES)

51 Quai de Juillet 14000 Caen / www.ardes.org / 02 31 82 43 91

En partenariat avec



Projet porté par



Dans le cadre du



Avec le soutien de



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural : *L'Europe investit dans les zones rurales*